

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

L'accès à l'éducation et la mobilité figurent parmi les objectifs nationaux en matière d'éducation dont le gouvernement a déjà parlé et qui devraient faire l'objet d'une attention particulière. Au moment de renégocier les arrangements sur le financement des programmes établis, le gouvernement fédéral, je l'espère, ne se contentera pas de penser aux sommes qu'il compte verser et à l'utilisation qui en sera faite, mais cherchera le moyen de réaliser ses objectifs nationaux en matière d'éducation et surtout et avant tout de répondre aux besoins vitaux de la jeunesse canadienne. Je pense que les jeunes Canadiens sont un peu «tannés» d'entendre les discussions fédérales-provinciales sur l'éducation, et qu'ils ont surtout l'impression que cela peut se faire sur leur dos et que notre grande préoccupation n'est pas nécessairement leur développement futur, leur avenir, mais beaucoup plus une guerre de chiffres. Je pense qu'il ne faudrait jamais perdre de vue en fait la motivation première de ces programmes-là qui est de répondre aux besoins des jeunes Canadiens et de la société canadienne dans l'avenir.

Il convient de parler d'éducation en même temps que d'emploi, parce que c'est une question importante pour les jeunes tout autant que pour la société en général. La Chambre le sait bien puisqu'elle a mis sur pied un comité dont les travaux ont abouti au rapport sur les perspectives d'emploi dans les années 1980. C'est un rapport fort riche en information. Malheureusement, certains lecteurs ont cru que les auteurs voulaient que le choix des cours offerts soit essentiellement et uniquement en fonction des besoins de main-d'œuvre. J'ose espérer que cela n'a pas été l'intention et la motivation des membres de ce comité-là, parce que je pense que l'éducation doit viser à former une personne complète et pas seulement et uniquement un bon travailleur.

Il y a plusieurs années quand la France et la Suède ont entrepris de réformer leur système d'éducation pour qu'il réponde davantage au marché du travail, les étudiants ont protesté, à juste titre. Ils ne voulaient pas de programmes, de cours axés sur certains métiers en particulier, craignant que cela les oblige envers et contre tous à prendre un emploi qu'il leur serait ensuite très difficile de quitter, restreignant ainsi leur mobilité. Ils voulaient plutôt une formation générale, qui ferait d'eux des citoyens éclairés dans plusieurs domaines et non pas seulement des travailleurs. A mon sens, c'est aussi ce que veulent les jeunes Canadiens afin de pouvoir vivre leur vie, plutôt que de la gagner tout simplement. Aujourd'hui c'est chose possible car le système a évolué, et on considère maintenant que l'éducation est un processus qui peut et doit s'étendre sur toute la vie et non plus seulement aux années de la jeunesse. On n'a qu'à regarder la prolifération des programmes pour l'éducation des adultes, les programmes du soir dans toutes sortes de domaines et l'on s'aperçoit que l'éducation est devenue l'affaire de tous. Voilà pourquoi je veux émettre cette réserve afin que personne ne croit que le gouvernement du Canada est intéressé strictement à planifier une main-d'œuvre pour tel numéro de besoins et oublier toute la nature générale de l'éducation. Avant de passer à un autre sujet, j'aimerais mentionner quelques statistiques canadiennes sur les jeunes et l'emploi, des statistiques qui peuvent justement faire perdre un

peu de motivation, d'enthousiasme, d'idéalisme parce que la réalité économique est très dure pour ce secteur de la société. En 1981, plus des deux tiers des 15 à 24 ans faisaient partie de la population active, 87 p. 100 avaient un emploi et 13 p. 100 étaient en chômage.

Pour ceux qui travaillent, qui ont même la chance de travailler, environ 25 p. 100 d'entre eux ont strictement un emploi à temps partiel et 21 p. 100 sont obligés de s'en contenter parce qu'ils n'ont pu trouver d'emploi à plein temps. Cela donne une idée du sous-emploi chez les jeunes qui sont plus durement touchés à cet égard que leurs aînés et les femmes étant encore plus mal partagées que les hommes. D'après les statistiques de l'OCDE, le travail à temps partiel gagne en popularité en Finlande, en Irlande, en Italie, et moins de 10 p. 100 des emplois sont à temps partiel, mais au Danemark, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni, la proportion s'établit à plus de 40 p. 100. Nous savons que ce sont les groupes dont la représentation sur le marché du travail a augmenté le plus rapidement au cours des dernières décennies, c'est-à-dire aussi les femmes et les jeunes qui ont été le plus durement touchés et frappés par le chômage. Il est cependant encourageant de noter qu'ici au Canada du moins le domaine de l'instruction ouvre encore bien des portes. Le taux de chômage parmi les diplômés d'universités s'établit à 7 p. 100, soit trois fois moins que chez les jeunes qui comptent huit ans de scolarité ou moins.

## ● (2050)

C'est-à-dire que les jeunes qui comptent huit ans de scolarité ou moins connaissent actuellement un taux de chômage de 21 p. 100, ce qui est complètement inacceptable pour quelqu'un qui entre sur le marché du travail, qui doit souvent couper les liens avec sa famille et qui se retrouve dans un état de dépendance envers la société, un état de fait qui lui fait perdre toutes ses illusions et tout son enthousiasme. Après tous ces chiffres, je pense que le gouvernement, dans le cadre de la législation que l'on discute aujourd'hui, empruntera pour permettre justement la création de programmes pour les jeunes, et c'est dans cet esprit-là. Je sais que l'honorable député n'aime peut-être pas ce sujet de discussion-là et pour lui ce n'est peut-être pas important, mais si ce n'est pas important pour lui, je veux lui dire que moi j'ai l'intention de défendre ces groupes de la société et si ça ne l'intéresse pas, il n'a qu'à fermer son écouteur.

Il est intéressant de savoir ce que les diplômés pensent de l'éducation qu'ils ont reçue. Une enquête menée en 1978 auprès des diplômés de 1976 indique que deux ans après la fin de leurs études postsecondaires le chômage et le sous-emploi étaient moins répandus chez les diplômés de collèges que chez ceux des universités; 42 p. 100 de ces derniers comparativement à 66 p. 100 chez les premiers avaient un emploi directement lié à la formation reçue. Le quart des diplômés avouaient s'être trompés quant à l'orientation choisie, et cela est très élevé, et environ 45 p. 100 avaient l'intention de poursuivre d'autres études.